

Genre du véhicule *) Tracteur agricole	Marque de fabrication P O N N Y	Type I V	Modèle année 1958	Performance-type N° 2 4 7 3
---	------------------------------------	-------------	-------------------------	-----------------------------------

Caractéristiques "PONNY" peint sur le véhicule. -- "PONNY IV" frappé devant No. du châssis \*\*)

Plaquette constr. à droite latéral, centre longeron Carburant mazout/diesel Nombre de cylindres 2  
 Constructeur des châssis ERNST PLATTEN & Söhne K.G., BAD PETERSTA(L/Schwarzwald) D

N° du châssis frappé à droite, latéralement s/longeron, vers la batterie, s/plaquette

N° du moteur frappé à gauche, en haut s/cartor moteur s/plaquette et s/plaquette du constructeur

Type du moteur AKD 9 BZ (moteur à cylindres opposés)

Position du mot. centre bas Frein-moteur --

Cylindrée 800 cm³ Frein de remorque -- Dimensions ext. en mm

Temps 4 Transmission mécanique Travail/Cabest. -- Longueur 3'050

Refroidissement air (turbo) Nombre vit. avant 3 x 2 Crochet de ren. à broche Largeur 1'550

Entraînement s/roues arr. Vitesse en 1<sup>re</sup> 1,9 km/h Vels avant 1'300 Hauteur +) 1'340

Nombre d'axes 2 Vitesse en prise dir. 20,0 km/h \*\*\*) Vels arrière 1'250 Empattement 1'500

Nombre de pneus 4 Blocage différentiel avec Diam. de braq. 6.05 / 5.60 Perte à faux err. 610

Frein à pied mécanique, à expansion interne, à câble, s/roues arrières, câbles séparés jusq'au

Frein à main mécanique, à expansion interne, à câble, s/roues arrières, palonnier

Poids	avant	arr.	total	Pneumatiques	avant	arr.	Dimensions int. en mm
-------	-------	------	-------	--------------	-------	------	-----------------------

A vide	450	480	930	Dimension	5,00-16	7,50-18	Longueur	1'750
--------	-----	-----	-----	-----------	---------	---------	----------	-------

Charge utile	350	920	1'270	Charge pneu	435	925	Largeur	860
--------------	-----	-----	-------	-------------	-----	-----	---------	-----

Total	800	1'400	2'200	4 Ply	6 Ply	Hauteur	--
-------	-----	-------	-------	-------	-------	---------	----

Carence de fabr.	800	2'000	2'200	AS	FARMER Spoke	Hauteur fidèles	250
------------------	-----	-------	-------	----	--------------	-----------------	-----

Poids max. garanti nr. trala restler -- Nombre de portes -- Porte à f. AR 530

Direction: postillon à gauche - avancée Marque du moteur M W N

Alésage 75 Course 90 C. V. Impôts 4,050/12,5

Forme de la carrosserie banquette ouverte à l'avant et pont ouvert (event. toit par-dessus bang) (DIN)

Nombre de places: total 2 (avant 2 milieu -- arr. --) Places debout --

Silège arrière -- Sido-car --

Phares: marque	2/ BOSCH	Indicateurs de direction	aucune
Feux de croisement	---		
Feux de position	2/ dans les phares	Eau-lés-glas	---
Phare brouillard	---	Avertisseur	1/ électrique (1-ton)
Feux arrière	2/ à gauche & à droite (rouge)	Rétroviseur	---
Réfecteurs	2/ séparés ****)	Indicateur de vitesse	---
Feu stop	---	Figurine de résisteur	aucune
Eclairage n° de contrôle	1/ combiné à gauche		
Phare marche arrière	---		
Équipement électrique	12 Volts		
Niveau du bruit	86 dB ENNEI à 2'500 t/min. - 2 tuyaux d'échappement avec pots vers l'arrière		

Observations et exceptions

- + ) Pareois frontals.
- \* ) Peut être immatriculé comme tracteur agricole si la surface de chargement, comme c'est le cas ci-dessus, ne dépasse pas 1,5 m<sup>2</sup>. En ce cas charge utile max. 600 kg.  
Cas contraire, ce vhc. doit être immatriculé comme chariot à moteur.  
Dans ce cas: permis de circulation, plaques de contrôle blanches, assurance responsabilité civile indispensables, conducteur doit posséder permis de conduire. (Décision DFJP du 30.8.1957).
- \*\* ) La marque et le type doivent être frappés devant le No. du châssis, par le constructeur.
- \*\*\* ) Vitesse maximale: Le régime max. du moteur est abaissé à 2'500 t/min. par le construct. au moyen d'un régulateur centrifuge fermé (avec bille calibrée), ce qui correspond à une vitesse maximum de 20 km/h.
- \*\*\*\* ) Réfecteurs: Les réflecteurs originaux sont situés à l'intérieur des pare-boue arrière, sont trop petits et placés défavorablement. Ce vhc. doit être équipé de grands réflecteurs placés sur les garde-boue arrière.

Lieu et date de l'expertise-type Zurich, le 19.2.1958

La Commission d'expertise-type